

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Tel: 5517 700

Fax: 5517844

[www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

**Forum de consultation et de partage d'expériences sur l'optimisation des transferts de fonds pour le développement**

**NOTE D'ORIENTATION**

**7 –8 juillet 2011  
Commission de l'Union africaine  
Addis-Abeba (Éthiopie)**



## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

### **Objectifs :**

Les principaux objectifs du Forum de consultation et de partage d'expériences sur l'optimisation des transferts de fonds pour le développement sont les suivants :

- Réunir des représentants de haut niveau pour débattre des politiques sur les transferts de fonds, formuler des recommandations en vue de la mise en place d'un plan d'action concret pour la création d'un Institut africain de transferts de fonds (AIR) ;
- Partager les expériences et élargir les connaissances sur les cadres politiques et réglementaires régissant le secteur de transferts de fonds.

### **Produits :**

Les produits spécifiques seront notamment les suivants :

- L'établissement de rapports sur les activités devant conduire à la création de l'AIR ;
- Le partage des connaissances sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés des expériences des États africains, ainsi que des vues du secteur et des opérateurs privés ;
- Le renforcement des capacités, par le biais des discussions techniques sur les politiques et les réglementations.

### **Résultats :**

Les résultats attendus prendront la forme de **recommandations spécifiques** qui serviront de fondement à un **plan d'action** pour la création de l'Institut – structure organisationnelle globale, lieu d'implantation, fonctions et rôles, et financement de l'Institut, et renforcement des capacités des autorités compétentes des États membres de l'Union africaine.

## **A. CONTEXTE**

1. La phase préparatoire du projet de création de l'Institut africain de transferts de fonds (AIR) a été lancée le 8 juin 2010. Le projet est financé par une subvention de la Commission européenne (CE), d'un montant de 1 676 271 euros (soit l'équivalent de 2,4 millions \$ É.U.), à la Banque mondiale qui est chargée de l'exécution du projet. L'Accord sur le Fonds fiduciaire exécuté par la Banque (BETF) a été signé en décembre 2009. Le Comité directeur de l'AIR est présidé par la Commission de l'Union africaine et est composé de la Commission européenne, de l'Organisation internationale pour les migrations et de la Banque africaine de développement. La phase préparatoire du projet, qui est à caractère consultatif et technique, est centrée sur les consultations, la recherche, le renforcement des capacités et la mise en place de réseaux. L'importance des consultations à mener pour guider la prise, par l'Union africaine, de la décision de créer l'Institut africain de transferts de fonds est fortement soulignée dans le descriptif du projet. Ces consultations seront menées parallèlement aux activités d'assistance technique et de renforcement de capacités, financées par la Banque mondiale.
2. Les objectifs fondamentaux du projet sont les suivants :
  - Faciliter le processus aboutissant à la création de l'Institut africain de transferts de fonds au sein de la Commission de l'Union africaine ;
  - Faciliter une réflexion structurée et approfondie sur tous les aspects de la création éventuelle de l'AIR ;
  - Renforcer les capacités des États membres de l'Union africaine, des expéditeurs et des destinataires des transferts de fonds et d'autres parties prenantes, aux fins d'optimisation des transferts de fonds.
3. Les activités du projet sont notamment les suivantes :
  - La fourniture d'une assistance technique aux institutions gouvernementales (banques centrales, ministères, institutions financières et non financières) en vue de la mise en place des cadres réglementaires requis ;
  - La mise en œuvre de programmes de formation et de renforcement des capacités au bénéfice des institutions et organisations concernées (par exemple, les directions nationales des statistiques) ;
  - L'analyse des flux de transferts de fonds en Afrique, y compris en Afrique du Nord ;
  - La conduite de la recherche sur les politiques, du dialogue et du partage de l'information sur la façon d'optimiser les transferts de fonds pour qu'ils contribuent au développement des pays africains ;
  - L'élaboration du contenu et des plateformes technologiques des systèmes nationaux de paiement et de règlement des transferts de fonds ;
  - L'établissement de partenariats entre les banques centrales africaines et les prestataires de services de transfert de fonds, ainsi qu'avec les correspondants non bancaires, afin d'améliorer l'accès aux financements ;
  - La diffusion des données et des résultats de la recherche ;

- La préparation des rapports annuels, ainsi que des conférences et réunions des décideurs.
4. Le projet aura des effets directs sur :
- La facilitation de la création de l'Institut africain de transferts de fonds ;
  - L'amélioration, par des États membres sélectionnés de l'Union africaine, de l'impact des transferts de fonds, grâce à la mise en œuvre de politiques appropriées ;
  - L'amélioration de la diffusion des données sur la tarification des transferts de fonds dans les principaux corridors et la réduction des coûts de transaction liés aux transferts de fonds dans un certain nombre de pays sélectionnés ;
5. Le projet aura des effets indirects sur :
- (a) L'amélioration de l'accès aux financements et aux produits/services bancaires pour les expéditeurs et les destinataires des transferts de fonds ;
  - (b) La mise en place de régimes réglementaires permettant d'établir un équilibre entre la prévention des abus financiers et la facilitation des flux de transferts financiers, grâce aux canaux de communications officiels mis en place ;
  - (c) La mise en application d'un code de conduite à adhésion volontaire pour des transferts de la juste valeur ; l'élaboration de nouvelles réglementations et la mise au point de nouveaux instruments pour la diaspora (par exemple, de nouvelles lois sur le contrôle bancaire prévoyant des instruments pour la diaspora à l'étranger, l'accès au crédit, etc.) ;
  - (d) L'émission d'obligations pour la diaspora et la titrisation des transferts de fonds aux fins d'accès au crédit ou aux prêts sur les marchés financiers mondiaux (comme dans le cas du Brésil) ;
  - (e) La création d'un fonds d'investissement alimenté par les transferts de fonds, auquel auraient accès les parties prenantes, entre autres.

## **B. OBJECTIFS**

6. Les principaux objectifs du Forum de consultation et de partage d'expériences sur l'optimisation des transferts de fonds pour le développement sont de réunir des représentants de haut niveau pour débattre des politiques sur les transferts de fonds et formuler des recommandations en vue de la mise en place d'un plan d'action concret pour la création de l'AIR ; de partager les expériences ; et d'élargir les connaissances sur les cadres politiques et réglementaires régissant le secteur des transferts de fonds.

## **C. RÉSULTATS ATTENDUS**

7. Les résultats attendus de l'événement prendront la forme de **recommandations spécifiques** devant conduire à la mise en place d'**un plan d'action** pour la création de l'Institut – structure organisationnelle globale, lieu d'implantation,

fonctions et rôles de l'Institut ;financement de l'Institut et renforcement des capacités des autorités compétentes des États membres de l'Union africaine.

#### **D. ORDRE DU JOUR**

8. Le projet de l'ordre du jour provisoire figure en annexe.

#### **E. PARTICIPATION**

9. Les États africains, les États membres de l'Union européenne, les institutions des Nations Unies et les organisations de la diaspora africaine sont invités à prendre part à ce forum de consultation. Chaque État africain devra désigner deux (2) participants, tous deux de hauts fonctionnaires au sein des institutionscompétentes (Ministère des Finances, Banque centrale et/ou départements/agences en charge de la diaspora et des migrations, par exemple). Sont également invités lesreprésentants des institutions des Nations Unies et des partenaires internationaux (OIM, BAD, FIDA, DFID, etc.), des communautés régionales économiques (CER), de la Confédération panafricaine des employeurs, de l'Organisation de l'unité syndicale africaine, de la section Afrique de la Confédération syndicale internationale, de l'Association panafricaine de la productivité, et du secteur privé (Africa Finance Corporation, Agence africaine d'assurance du commerce, etc., par exemple), ainsi que des représentants des organisations de la diaspora.

#### **F. FORMAT DE LA CONFÉRENCE**

10. La Conférence se déroulera sous deux formats : des séances plénières et des travaux en groupe. Au cours des séances plénières, les panélistes invités partageront et analyseront leurs vues sur des thèmes sélectionnés ayant trait aux transferts de fonds et aux politiques connexes. Pendant les travaux en groupe, les participants débattront de thèmes sélectionnés portant sur la création de l'Institut et formuleront des recommandations concrètes, pour examen. Ces recommandations seront immédiatement intégrées dans un plan d'action qui sera le résultat de la réunion.

#### **G. ÉQUIPE CHARGÉE DE L'ORGANISATION**

11. La Commission de l'Union africaine, et le Groupe chargé de la diaspora africaine et le Groupe sur le développement des systèmes de paiement de la Banque mondiale

##### **Commission de l'Union africaine :**

- Mme Chantel Kapp-Marais, Fonctionnaire principale, Lutte contre la drogue, Département des Affaires sociales  
Courriel : [ChantelK@africa-union.org](mailto:ChantelK@africa-union.org), Tél. : +251-115 52 63 73 poste 2604
- Mme Sewnet Mulushoa, Assistante administrative, Département des Affaires sociales  
Courriel : [sewnetm@africa-union.org](mailto:sewnetm@africa-union.org) , Tél. : +251-115 52 63 73 poste 2702

**Banque mondiale :**

- Mme SoheylaMahmoudi, Fonctionnaire principale, Opérations  
Courriel :[smahmoudi@worldbank.org](mailto:smahmoudi@worldbank.org), Tél. : +1-202-458-4405
- Mme Isra Salim Abubaker, Cadre associé junior  
Courriel :[isalimabubaker@worldbank.org](mailto:isalimabubaker@worldbank.org), Tél. : +1-202-473-7972

DRAFT